

APPEL A CANDIDATURE N°008/GSA/FH/2024

Poste : 1 Officier de réinsertion socio-économique
Sous la responsabilité hiérarchique : Chef de projet protection
Type de contrat : CDD
Durée : 8 mois
Localisation du poste : **Poste local basé à Mboki**
Date de prise de poste : 01 Octobre 2024

*SCE
pour traitement
le 17/09/24 ds*

I. CONTEXTE

Global Social Action est une organisation à but non lucratif qui œuvre dans l'humanitaire. Elle s'est assigné plusieurs missions :

Accompagner les communautés locales, généralement défavorisées et sous informées, dans leur autonomisation et leur prise en charge afin de leurs permettre de participer activement aux stratégies et programmes de développement du pays ;

Secourir les populations en détresse dans les villes et villages pour leur permettre de faire face aux difficultés survenues et soulager leur souffrance à travers une assistance multiforme ;

Défendre les causes des populations marginalisées pour leur restaurer dans leur dignité d'Homme à travers l'organisation des campagnes de sensibilisation et de vulgarisation de leurs droits et devoirs fondamentaux...

GSA dans sa mission en république Centrafrique met en œuvre des programmes d'urgence humanitaire envers les réfugiés, les déplacés internes et la population dans les zones où le besoin se fait sentir.

Dans le cadre de son projet « Réponse d'urgence intégrée et multisectorielle de Protection pour la population retournée et autres vulnérables d'Obo et les axes Mboki » financé par le Fond Humanitaire dans la préfecture du haut Mbomou, GSA recrute un/une Officier de réinsertion socio-économique.

II. OBJECTIF DU POSTE

Basé à M'boki, Sous la supervision directe du Chef de Projet, et en étroite collaboration avec les membres de l'équipe projet, les départements supports, MEAL et techniques, le/la Charge de la réintégration socio-économique sera chargé(e) de suivre toutes les activités socio-économiques ciblant les groupes de jeune filles adolescentes à travers la formation sur les compétences de vie avec le concept Girls Shine et les groupes de femmes avec l'approche AVEC (Association villageoise d'Epargne et de crédit

III. ROLES ET RESPONSABILITES

A) Mise en œuvre des activités

1) Planification et approche intégrée

- Elaborer et soumettre des plans hebdomadaires et termes de référence, ainsi que des budgets et des demandes de paiement pour planifier et mettre en œuvre correctement les activités du programme ;
- Assurer une approche intégrée entre les différents volets et collaborer activement avec les collègues des autres programmes de GSA pendant la planification et mise en œuvre des activités ;
- Entretenir une bonne collaboration avec le partenaire de GSA, les ONG locales et internationales, les autorités, les leaders communautaires et les communautés locales.

2) Réintégration socio-économique des enfants

- En étroite collaboration avec le gestionnaire de cas de GSA et le partenaire national, identifier les survivant-e-s de VBG et autres victimes de violation de droit humains à bénéficier d'un appui pour leur réintégration socio-économique ;
- Participer à l'établissement d'une cartographie des acteurs intervenant dans la réinsertion socio-économique et communautaire ;
- Assurer la mise en œuvre d'un protocole de référence ;
- Elaborer les drafts de SoP et les notes de cadrage des activités de réinsertion socio-économique ;
- Soutenir les survivant-e-s à identifier les filières d'AGR / petite entreprise qu'ils/elles souhaitent poursuivre ;
- Selon l'approche identifiée, appuyer les bénéficiaires retenus à identifier leurs kits de démarrage pour démarrer une AGR / petite entreprise et assurer la distribution de ces kits aux survivant-e-s, et /ou appuyer la mise à disposition du cash aux survivant-e-s pour démarrer une AGR / petite entreprise ;
- Former les bénéficiaires sur les modules CEFE, L2E, AVEC (l'entrepreneuriat, l'épargne communautaire ; commercialisation des produits, l'organisation/gestion des groupements d'intérêt économiques, le business plan, ...)
- Mettre en place un réseau de mentors pour soutenir les bénéficiaires dans le démarrage et suivi de leur AGR / petite entreprise ; former et assurer un suivi des mentors ;
- Soutenir et suivre les bénéficiaires dans la réalisation de leurs AGR / petite entreprise ;
- Collaborer étroitement avec le partenaire national dans la réalisation de ces activités.

B) Rapportage et suivi

- Organiser des cycles d'apprentissage et/ou formation entrepreneuriale aux AGR,
- Produire des rapports d'activités (hebdomadaires, mensuels, etc.) assortis des résultats atteints, des bonnes pratiques et leçons apprises tirées de l'intervention, ainsi que de la situation de protection observée ;
- Classer et archiver tous les documents et correspondances importants relatifs au projet et aux activités ;
- Effectuer des visites régulières dans les différentes zones d'intervention afin de suivre, fournir un appui technique et assurer la qualité des activités selon des standards minimum ; appuyer leur avancement vers les objectifs et indicateurs cibles ; et garantir leur réalisation dans les délais et budget impartis ;
- Suivre la mise en œuvre des activités pour qu'elles correspondent aux besoins des bénéficiaires cibles et soient conformes aux directives et procédures du bailleur et de GSA ;
- Assurer le respect de la participation des bénéficiaires dans toutes les activités, y compris les consulter régulièrement et de manière proactive pour appuyer la qualité et la pertinence des interventions ;
- Contribuer à la collecte des données de suivi, des évaluations en vue d'un appui au développement des propositions de projets dans le secteur de la Protection.

C) Contexte et représentation

- Se tenir au courant de la situation de la protection, VBG et des développements au sein des communautés et des zones environnantes ;
- Signaler au superviseur toute préoccupation, tendance et mise à jour en matière de protection/VBG au sein de la communauté et des zones environnantes ;
- Entretenir de bonnes relations avec le partenaire de GSA, les ONG locales et internationales, les différents groupes de travail, les autorités, les leaders communautaires et les communautés locales.

D) Autres

- S'assurer que les activités du projet s'alignent sur les orientations des clusters protection et sous cluster VBG et que les SoPs inter agence en vigueur sont respectés ;
- Promouvoir et adhérer aux principes, aux objectifs et au code de conduite du programme de protection/VBG et de GSA ;
- Agir tant professionnellement que personnellement de manière à faire honneur à GSA et à ne pas compromettre sa mission humanitaire ;
- Si nécessaire, assurer la traduction et l'interprétation lors des réunions, des formations et/ou des documents pour aider le personnel expatrié à comprendre ;
- Assurer toute autre tâche demandée par son superviseur permettant la bonne avancée du programme.

IV. PROFIL RECHERCHE

- Diplôme universitaire en sciences sociales, développement locale, psychologie, sciences économiques, agronomie ou diplôme connexe désiré,
- Au moins 2 ans d'expérience dans la mise en œuvre des activités/programmes de réinsertion socio-économique des survivant-e-s de VBG et autres victimes de violation des droits humains, dans des contextes humanitaires ou de développement
- Compréhension avérée du travail avec les survivant-e-s et autres personnes vulnérables
- Empathie à l'égard des survivant-e-s et des familles affectées par une situation de crise humanitaire.
- Expérience antérieure en préparation et intervention d'urgence préférée
- Qualités personnelles : flexible, capable de bien gérer la pression et de travailler dans un environnement interculturel.
- Maîtrise du français et / ou (autres langues locales) préféré ou requis
- Capacité à rester calme et positif sous la pression et dans les situations difficiles.
- Conscience de son impact sur les gens et capacité à modifier ses comportements en conséquence
- Connaissances du patois comme langue est un atout

❖ **Vous n'avez pas d'antécédent à l'exploitation et Abus Sexuelle ou de VBG !!!!**

V. CONDITION POUR POSTULER

Composition du dossier Contrat local à durée déterminée de 11 mois, incluant une période d'essai d'un (01) mois. Prise de service à compter du 01 Octobre 2024 (sous réserve de l'obtention du financement).

Les dossiers de candidatures complets peuvent être déposés sous pli fermé à la guérite des **Sous Base de GSA à OBO et de l'organisation ALIMA à Zémio et la sous base de l'ONG RIMEDI à MBOKI** ou envoyer par mail à l'adresse : recrutement@globalsocialaction.org et portant la mention « Recrutement Officier de réinsertion socio-économique » au plus tard le 25 Septembre à 12h.

Une lettre de motivation synthétique (1 page maximum) ne reprenant pas les données du CV mais permettant d'identifier les raisons du candidat à postuler ;

Un curriculum vitae en 3 pages maximum (contenant les coordonnées téléphoniques et l'adresse email du candidat ainsi que trois (3) personnes de référence qui seront amenées à être contactées dans le cadre de la procédure de sélection). Attention toute omission d'expérience en ONG ou

d'invention/modification d'expérience sur le CV entrainera une élimination immédiate du processus de recrutement, quelle que soit l'étape.

N.B : Les dossiers de candidature incomplets ne seront pas traités, toutes lettres de motivation ne répondant pas à la question exigée ne seront pas traitées.

Seuls les candidats présélectionnés seront appelés

Les Candidatures seront traitées au fur et à mesure et GSA se réserve le droit de fermer cet avis de recrutement à tout moment.

GSA s'engage à promouvoir l'égalité des chances et à lutter contre toutes formes de discrimination à l'embauche.

GSA est attaché au principe de la diversité et du genre encourage tout particulièrement les candidatures féminines.

GSA est engagé dans la protection de l'enfance et la protection des bénéficiaires contre l'exploitation et les abus sexuels.

GSA a une tolérance zéro à l'encontre des violations du code de conduite en vigueur au sein de l'organisation (ex : fraude et corruption, protection contre l'exploitation et les abus sexuels, harcèlement et intimidation, etc.).

Le candidat sélectionné devra s'engager à adhérer et à respecter ces politiques institutionnelles éthiques ainsi que le code de conduite.

Aucun employé de GSA n'a le droit de demander un paiement en espèces ou l'échange de faveurs de quelque nature que ce soit en contrepartie d'un traitement préférentiel dans le processus de recrutement. Cela est contre la politique de GSA et si vous êtes approché par un membre du personnel pour de l'argent ou des faveurs, ou si vous êtes empêché de quelque façon que ce soit à faire partie du processus, prière de contacter le responsable de la base où le recrutement à lieu ou de signifier par email la situation rencontrée : info@globalsocialaction.org.

Fait à Bangui le 11 Septembre 2024

Le Chef de Mission


Narcisse Aimé Pokou
Chef de Mission
GSA-RCA

